

enfants souffrant d'une affection qui limite leurs activités, les maladies de l'appareil respiratoire était la cause la plus courante (23 %).

Des 224,000 enfants canadiens âgés de 5 à 14 ans et qui ont une incapacité, bon nombre doivent suivre des cours spéciaux. Parmi ceux qui fréquentaient l'école en octobre 1983, 12,000 étaient inscrits à des écoles spéciales. En outre, 10,000 enfants fréquentaient l'école ordinaire, mais y suivaient uniquement des cours spéciaux, et 31,000 autres suivaient certains cours ordinaires et certains cours spéciaux. Les difficultés d'apprentissage étaient le problème le plus fréquemment cité pour l'inscription à ces écoles ou à ces cours spéciaux.

En 1986-87, Statistique Canada a effectué une enquête plus complète auprès des Canadiens ayant une incapacité. L'enquête englobait les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les résidents des réserves indiennes et les pensionnaires d'établissements de soins spéciaux. Les premiers résultats de la nouvelle enquête devraient être connus en 1988.

3.1.4 Problèmes de santé particuliers

En 1982-83, les troubles mentaux traités dans les établissements psychiatriques et les hôpitaux généraux ont représenté environ 11 millions de journées d'hospitalisation, les établissements psychiatriques intervenant pour 61 % des cas d'hospitalisation, et les hôpitaux généraux, pour 39 % (tableau 3.20). Au cours des dix dernières années, le nombre de journées d'hospitalisation pour troubles mentaux a augmenté dans les hôpitaux généraux et diminué dans les établissements psychiatriques.

Les hôpitaux généraux s'occupent essentiellement du traitement intensif à court terme des troubles mentaux, tandis que les établissements psychiatriques se chargent du traitement à court et à long terme. En 1982-83, la durée médiane des séjours dans les établissements psychiatriques a été de 27 jours pour les hommes et de 32 jours pour les femmes, tandis que les chiffres pour les hôpitaux généraux ont été de 9 jours et de 11 jours respectivement (tableau 3.21).

Selon l'analyse des journées d'hospitalisation selon le diagnostic, les cas d'hospitalisation étaient essentiellement liés à la schizophrénie, aux états psychotiques organiques et à l'arriération mentale dans les établissements psychiatriques, et aux états psychotiques organiques, à la schizophrénie et aux psychoses affectives dans les hôpitaux généraux (tableau 3.21).

Le nombre des journées d'hospitalisation pour troubles psychiques dans les hôpitaux généraux était inférieur à celui enregistré dans les établissements psychiatriques; mais le nombre de

radiations, dans le cas des troubles mentaux, était supérieur dans les hôpitaux généraux à celui dans les établissements psychiatriques (tableau 3.21). En 1982-83, les hôpitaux généraux ont déclaré 155,261 cas de maladie mentale, tandis que le chiffre pour les établissements psychiatriques a été de 34,256. En ce qui concerne le nombre de radiations, les trois diagnostics les plus courants dans les hôpitaux généraux étaient les troubles névrotiques, les psychoses affectives et le syndrome de dépendance alcoolique, alors que dans les établissements psychiatriques, la schizophrénie, les psychoses affectives et les troubles de la personnalité prédominaient.

La cardiopathie a été la cause d'un décès sur quatre en 1982. Au cours de la dernière décennie, le taux de mortalité imputable aux maladies de cœur a régressé peu à peu. L'Enquête Santé Canada révèle qu'environ 800,000 Canadiens ont eu des problèmes cardiaques en 1979; plus de la moitié de ces personnes étaient en âge de travailler. On a estimé que les maladies de cœur ont contraint 300,000 personnes à restreindre leurs activités quotidiennes et plus de 100,000 personnes à subir des journées d'invalidité. Plus de 250,000 patients ayant quitté l'hôpital en 1982-83 y avaient été traités pour une forme ou une autre de cardiopathie.

Le cancer a été la cause de plus d'un décès sur cinq; 40 % des cancéreux qui sont décédés de cette maladie appartenaient au groupe des personnes en âge de travailler ou à un groupe d'âges plus jeune. Pendant la décennie précédente, le taux de mortalité imputable au cancer a progressivement augmenté, surtout par suite d'une hausse de 50 % des décès attribuables au cancer de l'appareil respiratoire. Plus de 228,000 patients traités pour un cancer actif ou présumé ont quitté l'hôpital en 1982-83.

Les registres provinciaux font état de 82,454 nouveaux cas de cancers actifs en 1982, ce qui représente une augmentation de 1.9 % par rapport à 1981 (80,949 cas). (Les cancers de la peau, autres que le mélanome, sont exclus des taux en raison des différences qui existent entre les procédures de déclarations de chacune des provinces.) Les taux d'incidence les plus élevés ont été observés au Manitoba, en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard. Le cancer du poumon était la principale source des nouveaux cas (12,428), suivi par le cancer du sein (10,300 cas). Le cancer, sous toutes ses formes, a provoqué 41,964 décès au Canada, en 1982. Comme cela s'était produit pour les nouveaux foyers de cancers actifs, le Manitoba détenait le taux le plus élevé de décès dus au cancer, soit 195 pour 100,000 habitants. La Colombie-Britannique, quant à elle, détenait le taux le plus élevé d'hospitalisations dues au cancer, en 1981-82, soit 884